



**LES NATURALISTES
DE LA
HAUTE-LESSE**

N° 225 septembre-octobre 2005

LES BARBOUILLONS

CALENDRIER DES ACTIVITES

Septembre

Du 4 au 7	Hollande	Prospection ornithologique dans l'île de Schiermonnikoog
Samedi 17*	Tellin	Suivi des populations de gentianes en Lesse et Lomme
Samedi 24*	Jemelle-gare	Prospection malacologique (avec Soc. Bel. de Malaco)

Octobre

Samedi 1	Wiesme	Ornithologie et mycologie dans la région de Beauraing
Dimanche 9*	Auffe	Sortie mycologique avec les Natus de Namur-Luxembourg
Samedi 15	Resteigne	Prospection mycologique
Dimanche 30	Redu	Promenade du dimanche après-midi : les champignons

Novembre

Dimanche 6	Houyet	Observations naturalistes le long du projet de RAVEL
Samedi 12*	Han/Lesse	Excursion géologique : l'anticlinal de Sainte-Odile (suite)
Samedi 26	Laloux	Souper annuel et assemblée extraordinaire

Décembre

Samedi 3*	Gembes	Prospection bryologique (le ruisseau des Rives)
-----------	--------	---

* sortie plus spécialisée

Prochaine réunion du **Comité** : le mardi 18 octobre à 20 h dans le local de Lomprez.

Réunions de la **Commission "Environnement"** : les jeudis 22 septembre et 24 novembre à 20 h dans le local de Lomprez.

Réunion du **Comité de lecture** : le jeudi 27 octobre à 20 h dans le local de Lomprez (prévenir Bruno).



SOMMAIRE DU N° 225

1. Calendrier des activités
2. Sommaire
3. Informations diverses
4. Présentation de l'association
5. Calendrier détaillé des activités
6. Comptes rendus des activités

*N.B: Ces pages d'informations ainsi que celles « Bibliothèque » sont à détacher de vos Barbouillons.
La pagination se poursuit tout au cours d'une année*

Excursion dans la vallée de la Holzwarche (25 juin)	69
Excursion botanique à Gembes : le ruisseau d'Ordène et la Rancène (2 juillet)	71
Excursion dans le site des Épioux et dans celui de la Forge Roussel (16 juillet)	74
Participation à l'excursion de l'A.E.F. (Hotton-Barvaux), (30 juillet)	77
Prospection entomologique à Finnevaux (6 août)	77
Promenade familiale du dimanche : Histoire d'une vallée : Lesse-sur-Lesse (14 août)	78
7. Chronique de l'environnement	
Un contrat de rivière pour la Lesse	82
Gestion cynégétique et biodiversité forestière	84



INFORMATIONS DIVERSES

Exposition de photographies intitulée « Nature et paysages de la Haute-Lesse » organisée au château de Resteigne les 29, 30 et 31 octobre de 10 à 18 heures (communication Éric Lavis).

Notre repas annuel sera précédé d'une assemblée générale extraordinaire. La nouvelle loi sur les ASBL nous a contraint à revoir nos statuts. Ils vous seront présentés au cours de cette assemblée pour approbation.

Les articles contenus dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

Éditeur responsable : LEBRUN Jean-Claude, 24, Wez de Bouillon, 6890 VILLANCE

Adresse e.mail : jeanclaude.lebrun@scarlet.be

LES NATURALISTES DE LA HAUTE -LESSE

Association sans but lucratif

Société fondée en 1968

Extrait de l'article 2 des statuts de l'association :

L'association « Les Naturalistes de la Haute-Lesse » a pour objet de favoriser, développer et coordonner par les moyens qu'elle juge utiles:

- a) toutes initiatives tendant à augmenter les connaissances de ses membres dans le domaine des sciences naturelles;*
- b) l'étude de toutes questions relatives à l'écologie en général;*
- c) toutes actions en vue de la conservation de l'environnement, de la sauvegarde et de la protection de la nature.*

COTISATION ANNUELLE : INDIVIDUELLE: 13 € minimum

FAMILIALE: 13 € + 0,50 € par membre... minimum

ETUDIANT : 6,50 € minimum

Indiquer sur le bulletin de versement les nom et prénom de la personne qui souhaite être membre. Pour la cotisation familiale, il suffit d'ajouter 0.50 € par membre supplémentaire et de mentionner leurs nom et prénom sur le même bulletin.

Cotisations à verser au compte : 000 - 0982523 - 10
des "Naturalistes de la Haute-Lesse, asbl"
à 6921 CHANLY.

COMITÉ 2004 :

- CHANTEUX Pierre. Trésorier.
Rue du Seigneur, 7 - 6856 Fays-les-Veneurs. 061/ 53 51 41
- LEBRUN Jean-Claude. Secrétaire.
Wez de Bouillon, 24 - 6890 Villance. 061/ 65 54 14
jeanclaud.lebrun@scarlet.be
- LIMBOURG Pierre. Vice-Président.
Rue Paul Dubois, 222 - 6920 Wellin. 084/ 38 85 13
- MAREE Bruno. Président.
Rue des Collires, 27 - 5580 Han-sur-Lesse. 084/ 37 77 77
brumaree@skynet.be
- PAQUAY Marc. Administrateur.
Rue des Marmozets, 1 - 5560 Ciergnon. 084/ 37 80 97
m.paquay@swing.be
- TYTECA Daniel. Administrateur.
Rue Long Tienne, 2 - 5580 Ave-et-Auffe. 084/ 22 19 53
tyteca@poms.ucl.ac.be
- WEYLAND Françoise. Administrateur.
Rue Grange Maxi, 5 - 5361 Mohiville. 083/66 83 55
F.Weyland@mrw.wallonie.be

L'association est membre de l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature et d'Inter-Environnement Wallonie. Elle est reconnue comme Organisation Régionale d'Education Permanente par la Communauté Française de Belgique et agréée par la Région Wallonne en qualité d'organisme d'information, de formation et de sensibilisation. Elle publie ce périodique avec l'aide du Ministère de la Région Wallonne, Division de la Nature et des Forêts.



CALENDRIER DES ACTIVITES

SEPTEMBRE – OCTOBRE – NOVEMBRE 2005

L'association dégage toute responsabilité en cas d'accident pouvant survenir lors des activités qu'elle organise.

Sauf avis contraire, ces activités débutent à 9h30 et durent toute la journée; il convient donc de prévoir son pique-nique. Les numéros de téléphone des guides sont mentionnés, sauf lorsqu'il s'agit d'un membre du comité dont les coordonnées figurent ci-devant.

Du dimanche 4 au mercredi 7 septembre : Séjour ornithologique et découverte de l'île de Schiermonnikoog, au nord des Pays-Bas. Nous partirons à la recherche des rassemblements de limicoles et des migrateurs faisant halte sur cette île frisonne. Les inscriptions sont clôturées. Informations pratiques auprès du guide – tél. : 083/66 83 55 (après 18 h 30).

Guide : Françoise Weyland

Rendez-vous : à l'embarcadère du bateau, à Lauwersoog (au N-O de Groningen), le dimanche 4 septembre à 14 h 45

Samedi 17 septembre : Prospection botanique à Bure. Suivi des populations de gentianes en Lesse et Lomme.

Guide : Pierre Limbourg

Rendez-vous : 9 h 30, église de Tellin

Jeudi 22 septembre : Réunion de la Commission « Environnement » à Lomprez à 20 h.

Samedi 24 septembre : Prospection malacologique (en collaboration avec la Société Belge de Malacologie) dans quelques sites remarquables : du plus sec (les Rochers du Maupas, à Belvaux – les pelouses calcaires de Turmont à Auffe – les pelouses schisteuses de Gemberoie à Éprave) au plus humide (la mare de Wavreille – le Ri d'Ave à Auffe – les cariçaias du Cobri à Lessive) et vice versa !

Guide : Bruno Marée

Rendez-vous : 9 h 30, devant la gare de Jemelle pour le rassemblement dans les voitures (retour prévu vers 17 h, au même endroit)

Samedi 1 octobre :

Matinée d'observation des oiseaux dans la région de Wiesme (Beauraing).

Guide : Marc Paquay

Rendez-vous : 8 h, église de Wiesme

Prospection mycologique l'après-midi dans la région de Beauraing (le lieu sera choisi en fonction des conditions météorologiques).

Guide : Marc Paquay

Rendez-vous : 13 h 30, place de Seurre à Beauraing

Dimanche 9 octobre : Sortie mycologique en association avec les Naturalistes de Namur-Luxembourg.

Guides : Marc Paquay et Arlette Gelin
Rendez-vous : 9 h 30, église d'Auffe

Samedi 15 octobre : Prospection mycologique dans la région de Resteigne (nous prospectorons soit sur le plateau ardennais, soit en Calestienne en fonction de la poussée fongique et des conditions climatiques).

Guide : Arlette Gelin (084/37 74 97)
Rendez-vous : 9 h 30, église de Resteigne

Mardi 18 octobre : Réunion de comité au local de Lomprez à 20 h.

Jeudi 27 octobre : Réunion du Comité de lecture à Lomprez à 20 h.

Nous vous demandons de bien vouloir **prévenir** Bruno Marée (084/37 77 77) ou Patricia De Becker (083/66 83 55 – le soir) de votre participation à cette réunion.

Dimanche 30 octobre : Promenade familiale du dimanche après-midi. Les champignons : leurs rôles dans la nature, les grandes familles, comestibilité, techniques de détermination...

Guide : Jean-Claude Lebrun
Rendez-vous : 14 h, Redu (parking près du cimetière, route de Séchery-Daverdisse)

Dimanche 6 novembre : Découverte du tracé et observations naturalistes le long du parcours du RAVEL en projet en aval d'Houyet.

Guides : Marc Paquay et Gérard Minet
Rendez-vous : 9 h 30, parking de la gare d'Houyet

Samedi 12 novembre : Observations géologiques et géomorphologiques : l'anticlinal de Sainte-Odile (suite).

Guide : Jean Leurquin (084/36 77 29)
Rendez-vous : 9 h 30, église de Han-sur-Lesse

Jeudi 24 novembre : Réunion de la Commission « Environnement » à Lomprez à 20 h.

Samedi 26 novembre :

Assemblée générale extraordinaire :

Ordre du jour : mise en conformité des statuts (nouvelle loi sur les ASBL).
Rendez-vous : 11 h, salle des fêtes de Laloux (Briquemont)

Repas annuel des Natus : (précisions suivront)

Rendez-vous : 11 h 45, salle des fêtes de Laloux (Briquemont)

Samedi 3 décembre : Prospection bryologique. Deux sites seront visités :

1. les affleurements gréseux, riches en espèces acidophiles et hygrophiles, du ruisseau des Rives au lieu-dit « les Roches ».
2. les talus du chemin de la rive gauche des Rives

Guide : Marie-Thérèse Romain (084/36 77 29)
Rendez-vous : 9 h.30, église de Gembes



COURRIER DES LECTEURS

« LE CALENDRIER DU NATURALISTE »

Notre calendrier s'enrichit progressivement, page par page. Un peu trop lentement, aux yeux de notre président !

Avec la chute des feuilles, les champignons sortent leurs « têtes » multicolores. Voilà donc l'occasion de :

- prendre une plume (éviter celles de votre oiseau favori pour ne pas affronter la colère des ornithologues – une plume de poule élevée en batterie suffira)
- extraire avec précaution les spores liquéfiées de quelques coprins noirs d'encre cueillis dans la pelouse la plus proche
- réduire au maximum dans un récipient
- confectionner du papier à partir de nids de guêpes recyclés
- tremper la plume dans cette encre naturelle indélébile
- coucher sur papier vos observations et les communiquer au plus vite à un membre du comité

Merci.

OCTOBRE

*À Hastière, sur les bords caillouteux de la Meuse en chômage, on recense une petite vingtaine de mollusques dont le très prolifique *Cordicula flaminea* venu d'Asie. Des images fortes m'assaillent : envahisseurs, ... hordes, ... Attila ... brrr !!*

*Ces monocoques ou bivalves sont des proies pour l'écrevisse américaine (*Oronectes limosus*) qui vit ici.*

*L'écrevisse, un soldat d'une autre époque, avec son corps caparaçonné et ses deux pinces-tenailles. Malgré ces armes défensives et offensives et un nom latin à consonances guerrières (*Astacus astacus*), l'écrevisse à pattes rouges, qui est protégée, se raréfie dans nos cours d'eau. Mais que peut-elle, avec sa panoplie anachronique, face à tant d'ennemis redoutables : mouettes, hérons, brochets, sandres, ... et surtout l'homme qui pollue insidieusement son milieu ?*

André Lambeau

Vos projets d'articles peuvent être remis à l'un des membres du Comité ou être envoyés, soit par courrier, soit par messagerie à Patricia De Becker - Rue Grange Maxi, 5 à 5361 Mohiville – e-mail : weydeb@skynet.be

Encore un très grand merci à celles et ceux qui ont déjà envoyé l'un ou l'autre article.

La prochaine réunion du comité de lecture se tiendra au local de Lomprez, le jeudi 27 octobre 2005, à 20 heures. Nous vous demandons de bien vouloir **prévenir** Bruno Marée (084/37 77 77) ou Patricia De Becker (083/66 83 55 – le soir) de votre participation à cette réunion.



COMPTES RENDUS DES SORTIES

Samedi 25 juin : Excursion dans la vallée de la Holzwarche

Jean-Claude LEBRUN

Le 16 mai dernier, nos amis naturalistes des Hautes-Fagnes nous avaient fait le plaisir de venir admirer quelques fleurons de notre Caestienne.

En cette fin de juin, ils nous ont proposé de découvrir avec eux un coin reculé de notre Ardenne : la haute vallée de la Holzwarche réputée pour sa flore particulièrement riche et intéressante.

Une dépression tenace s'était conjuguée à l'altitude élevée (650 m) pour créer des conditions climatiques fagnardes... donc pluvieuses. Est-ce la peur des précipitations qui a dissuadé les Natus ? Nous n'étions qu'une poignée à chausser nos bottes pour visiter les deux sites retenus par notre amie Marie-Antoinette Gohimont qui, pour la circonstance, avait convié le conservateur. Nous étions donc en bonne compagnie pour découvrir ou redécouvrir le vallon de Kleinfüllenbach et, l'après-midi, le Kappertsvenn.

LE KLEINFÜLLENBACH

Le vallon de Kleinfüllenbach est formé par un petit affluent de la Holzwarche qui prend sa source à la frontière belgo-allemande pour se diriger vers le lac de Butgenbach. Nous prospecterons une petite prairie riche en fenouil des Alpes qui se trouve à quelques centaines de mètres de l'Enkelbergermühle où nous abandonnons nos voitures. Elle était menacée par une plantation d'épicéas et fut acquise, en 1978, par les RNOB qui inauguraient ainsi le programme des « Vallées de l'Est ».

Les prairies à *Meum athamanticum* et *Centaurea nigra* sont généralement d'anciennes prairies de fauche, non ou peu amendées, dans lesquelles on pratiquait l'abîssage. Situées en bas de versant ou dans des zones rarement inondées du fond des vallées, ces prairies semi-naturelles constituent le groupement végétal le plus remarquable, notamment des vallées de la Holzwarche, de la Schwalm¹ et de l'Olef.

Le site prospecté est relativement peu étendu mais présente une mosaïque de petites associations végétales qui s'étalent aux bords du ruisseau, dans le bas-marais, dans la prairie humide, dans les zones plus sèches et enfin à la lisière de la forêt.

Nous passerons l'essentiel de notre matinée à découvrir ces plantes qui s'épanouissent sur les sols pauvres en azote. Nous les avons regroupées en fonction des endroits où nous les avons découvertes. Leur interpénétration sur un si petit espace nous empêche de les classer sous forme d'associations.

Jonchée mixte à *Juncus effusus* et *J. acutiflorus* :

Carex rostrata, *C. echinata*, *C. demissa*, *C. canescens*, *C. panicea*, *C. nigra*, *C. ovalis*, *Comarum palustre*, *Menyanthes trifoliata*, *Viola palustris*, *Valeriana dioica*, *Crepis paludosa*, *Caltha palustris*,

¹ Voir rapport dans les Barbouillons n° 197, année 2000, p. 59.

Myosotis laxa subsp. *cespitosa*, *M. nemorosa*, *Lythrum salicaria*, *Stellaria alsine*, *Lotus pedunculatus*, *Cirsium palustre*, *Dactylorhiza sphagnicola*...

Prairie à *Molinie caerulea* :

Achillea ptarmica, *Filipendula ulmaria*, *Rumex acetosa*, *Rhinanthus minor*, *Vicia cracca*, *Angelica sylvestris*, *Carex ovalis*, *Deschampsia cespitosa*, *Leontodon hispidus*, *Festuca rubra* subsp. *commutata*, ... auxquelles s'associent des espèces prairiales ubiquistes telles que *Achillea millefolium*, *Holcus lanatus*, *Veronica chamaedrys* et *Arrhenatherum elatius*...

Prairie à *Meum athamanticum* :

Geranium sylvaticum, *Sanguisorba officinalis*, *Knautia dipsacifolia*, *Phyteuma nigrum*, *Narcissus pseudonarcissus* (fané), *Hypericum maculatum*, *Persicaria bistorta*, *Poa chaixii*, *Centaurea montana*, *Agrostis capillaris*, *Galium saxatile*, *Stachys officinalis*, *Hypericum maculatum*, *Sanguisorba officinalis*...

Prairie à *Nard raide* :

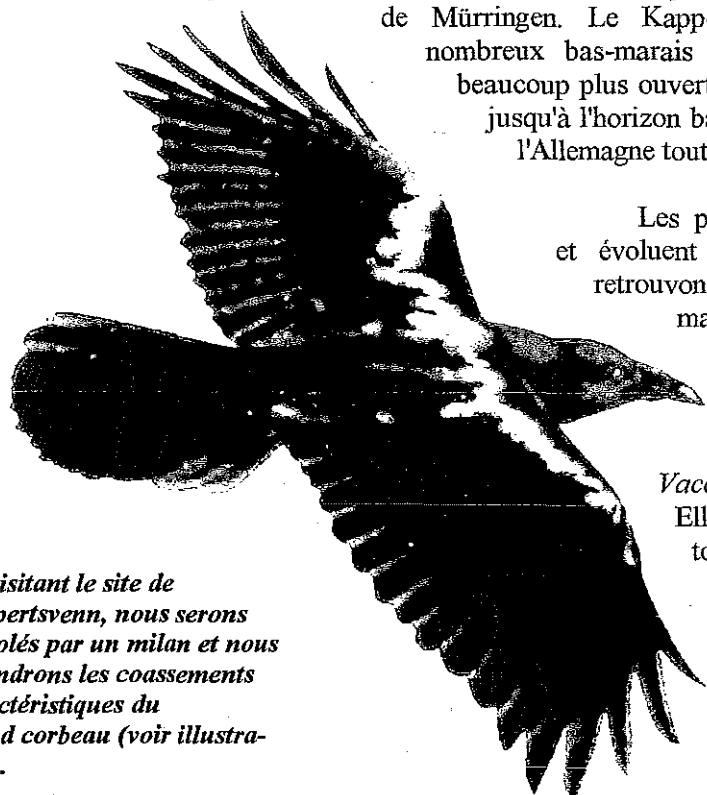
Thesium pyrenaicum, *Galium saxatile*, *Potentilla erecta*, *Festuca filiformis*, *Polygala serpyllifolia*, *Hieracium pilosella*, *Luzula multiflora*, *Arnica montana*, *Carex pallescens*...

Lisière et ourlet forestier :

Polygonatum verticillatum, *Luzula sylvaticum*, *Melampyrum pratense*, *Teucrium scorodonia*, *Cerastium fontanum*, *Deschampsia flexuosa*, *Anthoxanthum odoratum*, *Agrostis capillaris*, *Hieracium lachenalii*, *Stellaria holostea*...

LE KAPPERTSVENN

L'après-midi, nos guides nous conduisent plus en amont de la vallée dans un site proche de Mürringen. Le Kappertsvenn s'étend sur le plateau où de nombreux bas-marais alimentent la Holzwarhe. Le paysage, beaucoup plus ouvert, déploie ses terres cultivées et ses prairies jusqu'à l'horizon barré par la forêt qui forme la frontière avec l'Allemagne toute proche.



En visitant le site de Kappertsvenn, nous serons survolés par un milan et nous entendrons les coassements caractéristiques du grand corbeau (voir illustration).

Ext. La Hulotte, n° 50.

Les prairies trop humides ont été abandonnées et évoluent vers des saulaies buissonnantes. Nous retrouvons de nombreuses plantes rencontrées le matin auxquelles s'ajoutent des espèces des sols tourbeux. Les quelques fragments de tourbières recèlent quelques espèces typiques telles que : *Dactylorhiza sphagnicola*, *Eriophorum vaginatum*, *Vaccinium oxycoccus*, *Scirpus cespitosus*... Elles se mêlent à des espèces de landes tourbeuses : *Juncus squarrosus*, *Erica tetralix*, *Genista anglica*... et des bas-marais : *Carex panicea*, *C. nigra*, *Eriophorum angustifolium*, *Juncus acutiflorus*...

Finalement, nous avons été épargnés par la pluie. Nos découvertes naturalistes se sont révélées fort intéressantes et l'amabilité de nos guides remarquable. Bref, un échange naturaliste fructueux, à renouveler dans les années à venir !

Samedi 2 juillet : Excursion botanique à Gembes : quelques belles zones humides le long du ruisseau d'Ordène et de la Rancène

Jean LEURQUIN

Dans le contexte de notre exploration de l'Almache et de ses affluents, plusieurs zones d'intérêt plus particulier ont retenu notre attention : nous en proposons quatre ce jour, après un rappel des données géologiques et climatologiques de la région de Gembes et l'exposé de notre méthode de travail.

1. LES ÉTANGS DU RUISSEAU D'ORDÈNE

Ces étangs sont la propriété de M. Simon Laffut, de Haut-Fays, qui a souhaité nous accompagner sur le terrain, encourageant notre démarche naturaliste et ... nous livrant maints détails sur la gestion piscicole de ses étangs.

L'étang supérieur, alimenté par un bief partant du ruisseau et par des sources infra-aquatiques, est le plus ancien et le plus sauvage. Le plan d'eau est recouvert d'un herbier flottant à *Potamogeton polygonifolius* et présente, sur la marge rivulaire, quatre banquettes de millepertuis des marais (*Hypericum elodes*), très rare en Ardenne. Ces deux espèces caractérisent une association atlantique aquatique à amphibie des eaux acides oligotrophes des tourbières ou bords d'étangs, pouvant s'exonder l'été. Nous espérons avoir réussi à convaincre le propriétaire de ne pas chauler les eaux et d'éviter que le niveau d'eau soit trop élevé, ce qui défavoriserait le développement du millepertuis.

Entre les deux étangs supérieurs, une zone régulièrement fauchée et mise ainsi en lumière a permis le développement d'un véritable tapis de *Wahlenbergia hederacea* sur sphaignes (*Sphagnum denticulatum*), où l'on note aussi la présence d'*Alchemilla glabra*.

Enfin, le long du petit canal d'évacuation des eaux, on relève les deux fougères souvent associées : *Oreopteris limbosperma* et *Blechnum spicant*, groupement défini par Passarge en 1994 pour les Vosges et auquel peuvent participer d'autres espèces comme *Vaccinium myrtillus*, *Potentilla erecta*, *Hypericum maculatum*, parfois *Equisetum sylvaticum*, que nous ne rencontrons pas ici.

2. LE GUÉ DU RUISSEAU D'ORDÈNE

Nous nous engageons dans un chemin forestier qui descend vers le gué, un peu en aval du site des étangs. Le versant forestier nous fait passer de la chênaie pédonculée à bouleau, dans une variante acidiphile et oligotrophe à canche flexueuse, myrtille et callune, sur sol superficiel rocailleux, à la chênaie pédonculée à molinie sur sol pauvre et engorgé. Une coupe à blanc en voie de recolonisation montre l'enveloppe arbustive en voie de reconstitution au départ d'une lande à callune et d'un pré-manteau à genêt à balais.

Aux abords du gué, le ruisseau se scinde en plusieurs branches : un transect effectué à ce niveau permet de mieux visualiser la situation :

1. **jonçaille basse de bordure** à *Juncus bulbosus* et *J. articulatus* avec *Carex echinata*, *C. ovalis*, *C. demissa* et banquettes sphaigneuses à *Wahlenbergia hederacea* ;
2. **jonçaille mixte** à *Juncus acutiflorus*, *J. effusus*, *J. conglomeratus* où s'introduisent des espèces de bas-marais : *Carex panicea*, *C. nigra*, *Epilobium palustre*, *Succisa pratensis*, *Veronica scutellata* ;
3. **prairie hygrophile** à *Holcus lanatus*, *Anthoxanthum odoratum*, *Agrostis canina*, *Epilobium tetragonum subsp. tetragonum*, *Cerastium fontanum subsp. vulgare*, *Galium palustre*, *Luzula multiflora subsp. congesta*, *Lotus pedunculatus*, *Cardamine pratensis* ;

4. **prairie mésoxérophile** à *Holcus mollis*, *Potentilla erecta* et callunaie fragmentaire à *Vaccinium myrtillus*, *Galium saxatile*, *Juncus squarrosus* ;
5. **mégaphorbiaie-ourlet** avec *Epilobium hirsutum*, *E. ciliatum*, *E. tetragonum subsp. lamyi*, *Filipendula ulmaria*, *Angelica sylvestris*, *Cirsium palustre*, *Scutellaria galericulata* ; des éléments de clairière comme *Epilobium angustifolium* et de petites zones sphaigneuses à *Hydrocotyle vulgaris* ;
6. **aulnaie-bétulaie juvénile** de recolonisation sur coupe à blanc d'épicéas ;
7. **petits herbiers** à *Potamogeton polygonifolius*.

Nous retiendrons de plus, dans un des bras, la présence timide d'*Hypericum elodes* que l'oeil attentif de Jean-Claude a débusqué !

3. LA RANCÈNE : LE RUISSEAU DES COMARETS

C'est au niveau du parking menant au monument des Maquisards que nous pique-niquons en devisant avant d'entamer la suite de notre parcours.

Après avoir passé le ponton de la Rancène et remonté l'escalier de pierre du monument, une rapide traversée de la pessièrre de plateau nous amène à l'extrémité ouest des pâtures à chevaux d'Agrainchenet. Cette zone est traversée par un petit ruisseau que nous avons baptisé ruisseau des Comarets pour une raison évidente ! Celui-ci prend sa source au niveau d'un petit étang abandonné et en voie de recolonisation par un manteau arbustif dominé par saules et bouleaux.

Une partie non pâturée est occupée par une friche où un petit bas-marais, en lisière de la forêt, présente des espèces typiques comme *Wahlenbergia hederacea*, *Scutellaria minor*, *Viola palustris*, *Hydrocotyle vulgaris*, *Carex nigra*, *Epilobium palustre*. La reine-des-prés (*Filipendula ulmaria*) et un bouquet léger de saules (*Salix aurita*) et de bourdaines (*Frangula alnus*) les ombragent. Les marges du ruisseau sont occupées par une jonçaie mixte à *Juncus effusus* et *J. acutiflorus* avec *Myosotis scorpioides* et *Epilobium tetragonum subsp. lamyi*.

Tout au long du ruisseau, les berges sont colonisées par les mêmes espèces de bas-marais enrichies d'une frange régulière de *Comarum palustre*, tandis que dans le ruisseau même, aux eaux acides et méso-eutrophes, *Sparganium erectum* est accompagné de *Ranunculus peltatus* qui aime les eaux riches en sels minéraux, pauvres en calcium et non polluées.

Le versant héberge une prairie mésophile à *Holcus lanatus*, *Anthoxanthum odoratum*, *Festuca rubra subsp. commutata*, *Agrostis capillaris* et des espèces à caractère submontagnard comme *Persicaria bistorta*, *Hypericum maculatum*. Retenons aussi une belle station d'*Alchemilla glabra* avec *Pimpinella saxifraga*, *Knautia arvensis*, *Lychnis flos-cuculi*, *Potentilla erecta*, *Viola canina*, *Centaurea jacea subsp. grandiflora*, *Scorzonera humilis* découverte par notre ami français Patrick.

La prairie pâturée, délimitée par un fil, offre un intérêt majeur : dans l'eau, les longues traînées de *Ranunculus peltatus*, en pleine floraison, sont magnifiques et agrémentées de tapis denses de *Montia fontana subsp. variabilis* piquetés de *Stellaria alsine* et *Myosotis laxa subsp. cespitosa*. Sur les berges s'établit une zonation selon un degré d'hydromorphie croissant :

- * une jonçaie basse lacunaire à *Juncus bulbosus* et *J. articulatus* ;
- * une prairie basse eutrophe à *Glyceria declinata* ;
- * une jonçaie mixte à *Juncus effusus* et *J. acutiflorus* avec les espèces de bas-marais : *Wahlenbergia hederacea*, *Epilobium palustre*, *Agrostis canina*, *Ranunculus flammula*, *Comarum palustre*, *Hydrocotyle vulgaris*, *Valeriana dioica* ;
- * un ourlet de roselières à *Glyceria fluitans* ;
- * un groupement eutrophe à *Persicaria hydropiper* et, près de la source, *Bidens cernua* qui est considéré comme rare en Ardenne.

Un suintement de rive gauche, véritable petit bijou botanique, repérable par une jonçaie acutiflore sphaigneuse, recèle quelques trésors : outre le comaret et la violette des marais, toujours présents, nous y relevons un tapis d'hydrocotyle en fleurs, ce qui est plutôt rare, ainsi qu'une trentaine de pieds de linaigrette, *Eriophorum angustifolium* avec *Carex nigra*, *C. panicea*, *Agrostis canina*. Sur 5 espèces de sphaignes présentes ici, une est peu commune (*Sphagnum teres*) et une autre rare (*S. subsecundum*), ce qui confère à ce petit site un intérêt encore accru. On n'attend plus que les entomologistes pour y faire d'autres découvertes...

4. LA RANCÈNE² ET SES PRAIRIES ALLUVIALES HUMIDES

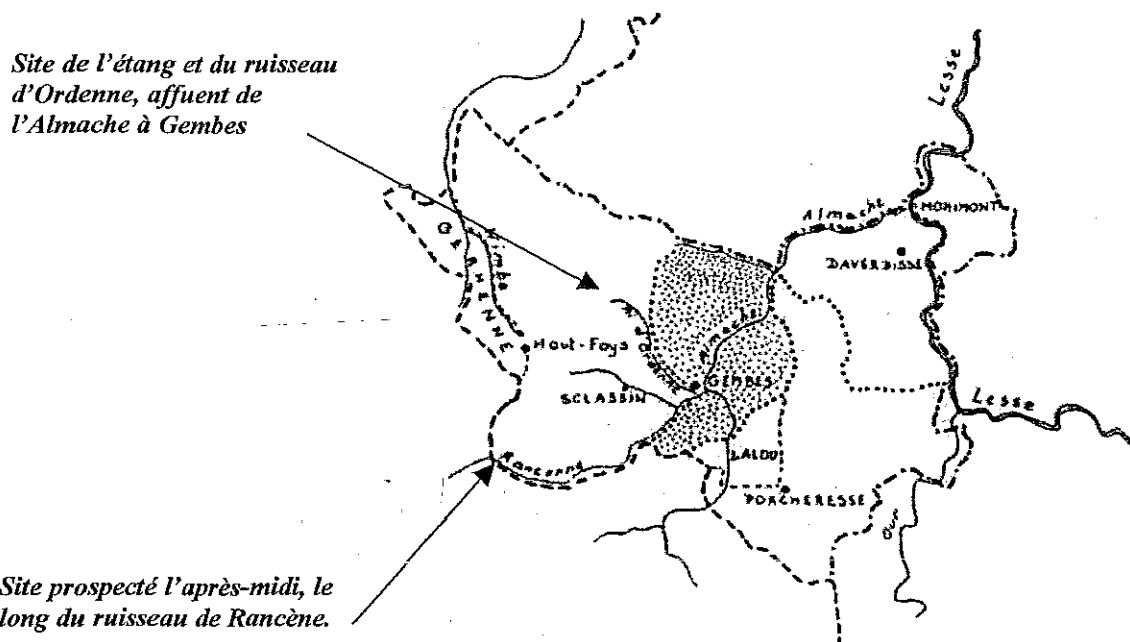
Il s'agit d'une prairie pâturée formant une bande étroite entre le ruisseau et la forêt sur environ 400 mètres, qui réserve encore quelques belles surprises. Nous y accédons à pied par le chemin d'accès aux pâtures et en descendant le versant boisé pour éviter le troupeau de vaches.

De belles traînées de *Ranunculus penicillatus* dans l'eau de la Rancène accompagnent la jonçaie basse à *Juncus bulbosus* des berges et la jonçaie haute à *Juncus effusus* et *J. acutiflorus* où se mêlent toujours de nombreuses espèces de bas-marais : *Viola palustris*, *Hydrocotyle vulgaris*, *Wahlenbergia hederacea*, *Epilobium palustre*, *Ranunculus flammula*, *Agrostis canina*, *Comarum palustre*, *Sphagnum flexuosum* et, cerise sur le gâteau, le trèfle d'eau : *Menyanthes trifoliata*.

Une mégaphorbiaie fragmentaire borde les berges avec *Filipendula ulmaria*, *Scirpus sylvaticus*, *Achillea ptarmica*, *Caltha palustris*, *Stachys palustris*, *Persicaria bistorta*, *Cirsium palustre*, *Lycopus europaeus* tandis que *Glyceria fluitans*, *Lotus pedunculatus*, *Mentha arvensis*, *Ranunculus repens*, *Galium palustre*, *Myosotis nemorosa* forment une petite prairie hygrophile.

Le long du cours d'eau, le manteau arbustif est formé d'éléments isolés ou en bouquets, parfois drapés de chèvrefeuille : *Salix aurita*, *S. x multinervis*, *Rosa tomentosa*, *Alnus glutinosa* dont quelques beaux vieux exemplaires témoignent d'une occupation ancienne.

C'est sur ce point d'orgue que se termine notre périple « hygrophile », complété par la bonne chope du pays, nécessaire et indispensable après cette journée bien remplie !



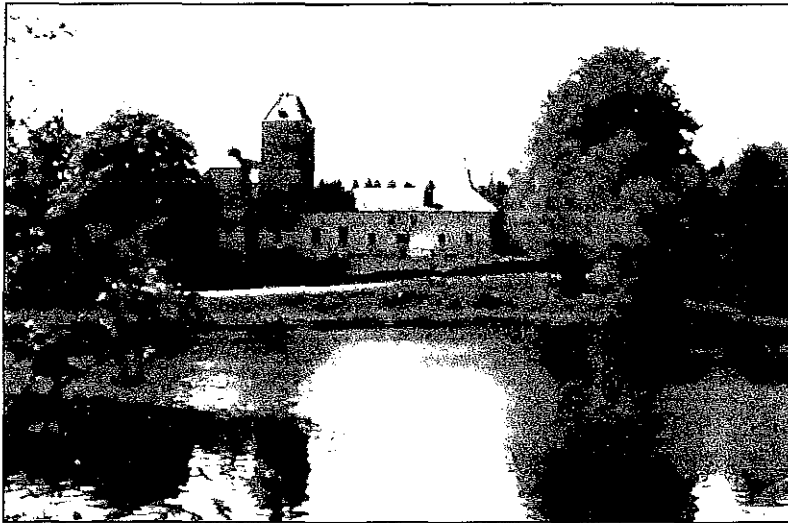
² Rancène ou Rancenne

Samedi 16 juillet : Excursion le long du ruisseau du Tamijean, dans les sites des Épioux et de la Forge Roussel

Francine VAN DEN ABEELE

Certains sites ont d'étranges destins. La quiétude qu'ils inspirent actuellement cache l'intense activité humaine qui s'y est déroulée. Le site des Épioux et celui de la Forge Roussel, le long du ruisseau « le Tamijean » en sont la parfaite illustration. Au programme d'aujourd'hui, découverte naturaliste du lieu avec évocation du passé !

L'ÉTANG DES ÉPIOUX, QUELQUES JALONS D'HISTOIRE



Au départ de notre promenade, le château des Épioux se mire dans les eaux calmes du grand étang. Le domaine couvre environ 1 650 hectares partagés en 1 050 ha de feuillus et 600 ha de résineux

Ext. Le domaine des Épioux, Le Gletton, n° 156-257, 1997.

Tout en admirant le grand étang des Épioux, rappelons quelques faits concernant ce domaine de 1650 ha appartenant au C.P.A.S. de Mons.

Au XVI^e siècle, toutes les conditions sont réunies pour que l'industrie métallurgique soit prospère au Luxembourg : forêts produisant le charbon de bois, minerai de fer à proximité, ruisseaux nombreux pour actionner roues, soufflets, makas, etc. En 1619, P. Moustier fit construire les forges des Épioux-Haut. En aval, existait la forge Tamison, dont il ne reste aucun vestige. P. Moustier mourut en 1642 et sa veuve décida de faire bâtir la maison des forges ou château des Épioux.

Plus tard, la demeure accueillit un hôte célèbre : le prince Pierre Napoléon Bonaparte, fils de Lucien Napoléon et neveu de l'empereur. Vrai Corse bouillonnant, il fut mêlé à des rixes et banni des États Pontificaux (il était né à Rome en 1815). En 1862, il acheta le domaine puis épousa une roturière dans une chapelle qu'il fit construire pour la circonstance. La chasse et l'écriture étaient ses passions. De retour à Paris en 1870, il tua un journaliste. Poursuivi, il se retira alors aux Épioux jusqu'en 1871. Puis il vendit le domaine des forges et s'installa à Rochefort avant de regagner Versailles.

Le château domine un vaste étang alimenté par les ruisseaux des Épioux et des Éplatis. En 1888, la digue se rompit, suite probablement à l'établissement de la ligne de chemins de fer. Les 800.000 m³ d'eau libérés provoquèrent des dégâts en aval, détruisant les usines des Épioux-Bas (Forge Roussel). Aux Épioux-Haut, seule une « halle » échappa à la force des eaux. Minée par le temps, elle s'écroula en 1963.

Rappelons enfin que le domaine fut acquis en 1887 par un fermier « cultivé » et riche, Victor Dejardin (d'Harmegnies). À son décès, le domaine fut légué par testament aux Hospices civils de Mons qui furent fusionnés en 1925 avec le bureau de bienfaisance, le futur C.P.A.S.

EN MARCHÉ, MAINTENANT !

Nous examinons la flore des abords de la voie ferrée et identifions notamment : *Gymnocarpium robertianum*, *Galeopsis segetum*, *Hypericum maculatum*, *Verbascum lychnitis*, *Melilotus altissimus*, *Campanula trachelium*, *Erigeron annuus* subsp. *annuus*, *Carex remota*, *Filipendula ulmaria* ...

Nous longeons le Tamijean jusqu'à la Forge Roussel, avec un petit arrêt à l'étang du Tamison, là où se trouvait une ancienne forge, au confluent des ruisseaux du Tamijean et Bronsu. Nous découvrons aussi les vestiges d'un ancien étang, avant de repérer le bief qui alimentait les étangs de la Forge Roussel.

Toute cette vallée est le domaine du Martin-pêcheur et du Cincle plongeur. Elle présente quelques associations floristiques intéressantes :

- **Aulnaie-frênée non marécageuse à stellaire des bois** (*Stellario-Alnetum*) caractérisée par : *Stellaria nemorum*, *Impatiens noli-tangere*, *Festuca gigantea*, *Rumex sanguineus* (chemin forestier de la rive droite), *R. x duftii*, *R. obtusifolius*...

- **Bermes herbeuses du chemin forestier de rive droite** : *Inula conyzae*, *Campanula rapunculoides*, *Stachys palustris*, *Cardamine flexuosa*, *Digitalis purpurea*, *Hypericum pulchrum*, *Trifolium hybridum*...

- **Talus et fossé du chemin forestier** : les fougères *Blechnum spicant*, *Athyrium filix-femina*, *Dryopteris carthusiana*, *D. filix-mas*, *D. dilatata*, *Pteridium aquilinum*, *Phegopteris connectilis*, *Oreopteris limbosperma* (une seule station)...

À proximité de la halle au charbon de bois et du maka, les murets longeant le Tamijean sont le support des fougères : *Cystopteris fragilis*, *Asplenium trichomanes* subsp. *quadrivalens*, *Polypodium vulgare* ...³

LA FORGE ROUSSEL



Gros plan sur la cour du château de la Forge Roussel. C'est en 1604 que Jean Antoine, de Sainte-Cécile implanta un atelier où l'on façonnait le fer. En 1622, Jean de Roussel remplaça la platinerie en fonction par des forges où l'on transformait la fonte en fer.

Ext. Le domaine des Épioux, Le Gletton, n° 156-257, 1997.

Le domaine et le château datant de 1656 appartiennent au baron et à la baronne de Mevius. Le grand-père de la baronne, C. Graux, découvrit ce lieu superbe avant la guerre 1914-18. Il l'acheta vers 1920 et réalisa les travaux d'embellissement (terrasses, jardins à l'anglaise, réparation de digues...). En 1960, il le céda à son beau-fils, Michel de Mevius. Celui-ci, amoureux de la nature, a restauré un marais à sphaignes le long de la Semois, réaménagé des anciens petits étangs le long du Tamijean, fait enlever des épiciées, etc.

³ D'après les notes floristiques de Jean Leurquin, que je remercie.

Tous les Natus, je pense, sont restés en admiration devant tant de beauté : le château, l'étang, le ruisseau, la Semois, les jardins. Bien avant nous, Edmond Picard n'y était pas resté insensible. En 1884, il évoqua la beauté de ce domaine dans son livre : « *Le silence de la Forge Roussel* ». Personnellement, je trouve dans ce lieu beaucoup de sérénité et je comprends que la Cigogne noire se soit installée à cet endroit.

RELEVÉ BOTANIQUE PRÈS DE L'ÉTANG

Les botanistes déterminent :

- dans l'eau, l'herbier submergé à *Elodea nuttallii* : plages flottantes à *Callitriche hamulata* et *Lemna minor*,
- près des berges, une ceinture d'hydrophytes de *Typha latifolia*, (typhaie eutrophe) et cariçaies fragmentaires à *Carex rostrata*, *C. vesicaria*, *C. acuta* (et une seule touffe de *Carex elongata* sur touradon), phragmitaie, iridaie, menthaie à *Mentha x verticillata*,
- sur les berges : scirpaie à *Scirpus sylvaticus* très fragmentaire ; prairie hygrophile et à *Holcus lanatus*, *Anthoxanthum odoratum* à laquelle participent *Stellaria graminea*, *Vicia cracca*, *Myosotis nemorosa*, *Epilobium palustre*, *Carex ovalis*, *Ranunculus flamula*, *Lotus pedunculatus*, *Juncus effusus*
...

Notons aussi quelques beaux conifères, rapportés d'Amérique par E. Solvay, mari de la fille aînée de C. Graux : *Douglas*, *Metasequoia* et, à la sortie du domaine, un « vénérable » *Séquoia*.

Nous remontons vers la voie ferrée, avec un arrêt au point de vue sur la Semois au lieu-dit « Genifa ». Ensuite, nous traversons le passage à niveau situé près d'une maisonnette, témoin du passé ferroviaire de la section « Les Épioux-Lacuisine » de la ligne « Athus-Bertrix ». Jusqu'en 1912, la petite gare des Épioux était privée et réservée aux châtelains, aux bourgeois et aux chasseurs. Les arrêts furent supprimés en 1978.

LE ROCHER PINCO

Quelques pas en Gaume, puis nous rentrons dans la forêt ardennaise pour reprendre le chemin du retour vers le parking où nous avons laissé nos voitures. Mais Pierre Limbourg nous entraîne vers un point de vue magnifique situé de l'autre côté de la route Neufchâteau-Florenville : le rocher Pinco. Ce nom dériverait peut-être du gaulois : « pennos », signifiant « tête » donc promontoire ou d'une expression d'un bûcheron, face à un artiste amoureux de ce coin : « wet in pon, y pin co » (regarde un peu, il peint encore).

En traversant la forêt du plateau pour atteindre ce rocher, nous observons :

- un ourlet acidophile à *Teucrium scorodonia*, *Melampyrum pratense*,
- la hêtraie à luzule blanche bien caractérisée par les espèces (sub)montagnardes : *Luzula luzuloides*, *Polygonatum verticillatum*, *Festuca altissima*, *Calamagrostis arundinacea*. Cette dernière graminée, relevée aux abords des Épioux, est abondante dans ces stations et rare en Basse Ardenne.

La balade se termine par un verre d'Orval (de Rochefort pour certains) en apéro, suivi d'une bonne truite accompagnée des traditionnelles pommes de terre au lard de Chameleux. Ce petit repas deviendrait-il une tradition, pour les Natus se rendant dans « ma » Gaume ?

**Samedi 30 juillet : Participation à l'excursion de l'A.E.F. (Hotton-Barvaux),
guidée par Jacqueline Saintenoy**

Pierre LIMBOURG

Le compte rendu de l'excursion paraîtra prochainement dans la revue Adoxa⁴ à laquelle nous encourageons vivement nos membres botanistes à s'abonner.

Parmi les espèces rencontrées au cours de cette belle excursion à laquelle participaient de nombreux membres de notre association, citons : *Alchemilla glaucescens* (?), *Gentiana cruciata*, *Gentianella germanica*, *Centaurium pulchellum*, *Triglochin palustris*, *Epipactis palustris*, *Carex hostiana*, *C. flava*, *Genista pilosa* ...

C'est malheureusement sous une pluie diluvienne à caractère orageux que s'est terminée la journée, contraignant les participants à se réfugier dans l'auberge la plus proche.

**Samedi 6 août : Prospection entomologique dans la réserve naturelle du
Grand Quartier à Finnevaux**

Marc PAQUAY

*Pensant aux étés précédents, nous avons imaginé qu'un soleil de plomb nous
inonderait de chaleur et qu'une prospection entomologique sous des lisières
ombragées conviendrait parfaitement. Le choix du site s'était porté sur le Grand
Quartier, endroit idéal. Hélas, cent fois hélas, les fortes pluies des jours précédents et
une nette baisse de la température ont fortement diminué l'intérêt de la sortie sur le
thème prévu.*

La réserve du Grand Quartier située sur la section de Finnevaux, commune de Beauraing, a fait l'objet de plusieurs prospections entomologiques et mycologiques. Ancien projet de village de vacances, l'endroit est fort intéressant par sa végétation pionnière où alternent des milieux secs et humides, des effets de lisières intra-forestières, des fragments de boulaies et tremblaies vieillissantes avec quelques portions de chênaies assez anciennes évoluant librement. Beaucoup de milieux de valeur qui ont justifié l'achat et la mise en réserve sous la houlette de Gérard Minet, le conservateur. Plusieurs travaux de réouverture partielle et d'entretien des chemins et de leurs abords ont augmenté la biodiversité floristique et faunistique.

Tout cela devait concourir à une prospection intéressante. Hélas, comme mentionné dans l'introduction, les conditions n'étaient guère favorables... La forte humidité et le froid n'ont guère permis d'effectuer valablement des opérations de fauchage, battage et autres observations à vue. Voici le résumé des quelques observations effectuées.

Orthoptères :

Leptophyes punctatissima, *Chortippus brunneus*, *biguttulus* et *parallellus*, *Pholidoptera griseoaptera* ; rien de bien extraordinaire !

⁴ Adoxa est envoyé gratuitement aux membres de l'Amicale Européenne de Floristique en règle de cotisation. Pour les personnes non-membres de l'A.E.F., l'abonnement à la revue coûte 12 euros à verser au compte 000-3000209-96 de l'A.E.F. à 1030 Bruxelles avec la mention : Adoxa, nouvel abonnement. Les personnes désirant se faire membre de l'A.E.F. sont priées de s'adresser directement à Jacqueline Saintenoy-Simon, rue Arthur Roland, 61^B à 1030 Bruxelles qui leur fera parvenir un formulaire de candidature. Le Conseil d'Administration statue sur l'acceptation des candidatures.

Lépidoptères Rhopalocères :

De nombreux *Pyronia tithonus*, *Pieris rapae*, encore quelques *Maniola jurtina*, fin de vol pour *Limnitis camilla* et *Argynnis paphia* que nous observons très usés, *Lycaena phlaeas* et *Leptidea sinapis* de générations plus tardives, habituelles en fin d'été.

Hétéroptères :

Plusieurs espèces banales comme *Dolycoris baccarum*, *Palomena prasina*, *Carpocoris fuscipinus*, *Coreus marginatus* ... et *Aneurus laevis*, punaise extra plate, sous écorce de branche de chêne.

Une anecdote très comique : la capture d'un exemplaire de *Picromerus bidens* portant un fragment de pétale de Potentille bien collé sur l'abdomen. L'aspect curieux et inhabituel faisait croire à une espèce bizarre, jamais vue, que l'on a photographiée sous toutes ses coutures. On s'est posé des questions mais très vite, la supercherie a été détectée et ce fut le fou rire général ! On s'est bien fait rouler !

Coléoptères :

L'examen des troncs, écorces ou bois couchés a permis d'observer *Carabus problematicus*, des larves de *Pyrochroa coccinea* ainsi qu'une grosse larve de longicorne sous écorce d'un chablis de peuplier (cf. peut-être *Saperda carcharias*, espèce peu courante que Gérard avait déjà découverte en ces lieux ...) ; *Trachys minuta*, un bupreste lié au saule.

Araignées :

Micrommata virescens, *Aranea (Nuctea) umbratica* sous écorce de branches mortes.

À noter encore, la présence d'une belle population de *Pastinaca sativa* sur la friche à l'entrée (cette ombellifère n'est pas très courante par ici), le chant régulier de la Tourterelle des bois et les premières poussées fongiques.

Nous concluons sur un bilan assez faible - que l'on excusera par les mauvaises conditions météo - mais qui ne remet en rien en question la réelle qualité biologique du site que nous connaissons bien.

**Dimanche 14 août : Promenade familiale du dimanche –
Histoire d'une vallée : Lesse-sur-Lesse**

Jean-Claude LEBRUN

Pleuvra... pleuvra pas ? L'enthousiasme des Natus à découvrir un coin de nature est souvent conditionné par la météo, surtout s'il s'agit d'une balade à caractère familial donc plus récréatif. Ce dimanche après-midi, les parapluies et les vêtements imperméables étaient de rigueur, même si quelques rayons de soleil ont percé de temps à autre la couche nuageuse.

Avec cet apport d'eau tombée du ciel, la Lesse se trouble quelque peu mais redouble d'ardeur pour suivre son chemin entre les blocs rocheux. Elle en a vu d'autres ! Nous suivrons son exemple en remontant la vallée vers "Derrière Marche" puis vers le bois du "Bôlè".

LE PREMIER VILLAGE TRAVERSÉ PAR LA LESSE

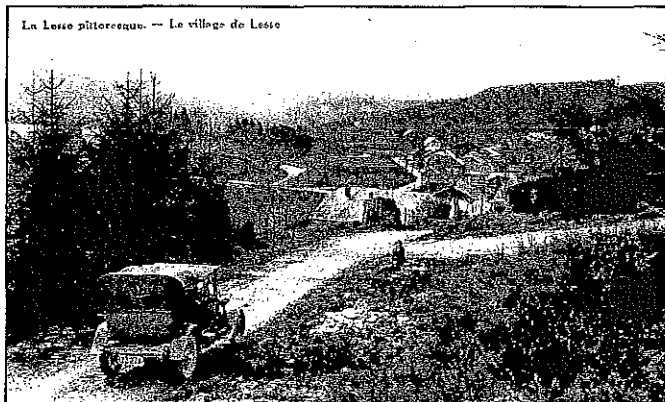
Le petit hameau de Lesse tient une place particulière dans l'histoire de notre association. Ce fut le lieu du premier combat écologique mené par nos membres fondateurs. En effet, en mai 1964, la

Haute-Lesse était en état d'alerte. La Belgique et les Pays-Bas avaient signé un traité par lequel notre pays s'engageait à fournir de l'eau douce à son voisin en compensation d'une liaison directe entre L'Escaut et le Rhin. L'administration présenta un premier projet de barrage situé à Daverdisse qui fournirait une réserve de 200 millions de mètres cubes mais noyait complètement le village de Lesse. La saga des barrages venait de commencer pour ne s'éteindre que 10 ans plus tard lorsque le mégaprojet fut abandonné.

Aujourd'hui, cette histoire est oubliée. La physionomie du village a bien changé. De nombreux seconds résidents à la recherche de quiétude ont investi les lieux en transformant l'habitat traditionnel avec plus ou moins de bonheur. Mais cette mutation avait commencé bien avant. Les cartes postales du début du XX^e siècle nous montrent de vastes surfaces consacrées à l'élevage et à l'agriculture sur les deux versants de la vallée. La reforestation importante a fermé de plus en plus le paysage et l'habitat grignote le coteau exposé au sud. Recherche de confort, certes, mais perte d'authenticité !

Le pont en grès ombragé par son « bois puant », voisine avec le lavoir-abreuvoir en calcaire. Ils sont les témoins authentiques du passé (la croix de rogations n'a pas été remplacée !) et nous donnent quelques informations géologiques. Nous sommes bien dans les grès du Gedinnien et les calcaires du Givetien (Wellin) ne sont qu'à une petite journée de charroi.

UNE LONGUE HISTOIRE



*Paysage de Lesse avant la dernière guerre.
Ext. Aux Sources de la Lesse. Un Terroir et des hommes (2002-4). Photographie d'Arthur Duchêne (1871-*

Modeste par le nombre de ses habitations, Lesse a partagé le sort des villages voisins dès le IX^e siècle. Il est en effet cité dans un polyptyque qui dresse, en 893, l'inventaire des biens de l'abbaye de Prüm (Allemagne) ainsi que les droits de redevance dont bénéficiait cette abbaye dans le domaine féodal de Villance. Lesse (Lizze) comptait alors un manse occupé par quatre tenanciers et leurs familles, un autre occupé par trois exploitants et un dernier occupé par un seul tenancier. Ces unités d'exploitation se situaient dans la vallée mais aussi sur le plateau de Redu⁵. Le village a suivi le sort du domaine de Villance et est resté propriété de Prüm pendant près de quatre siècles

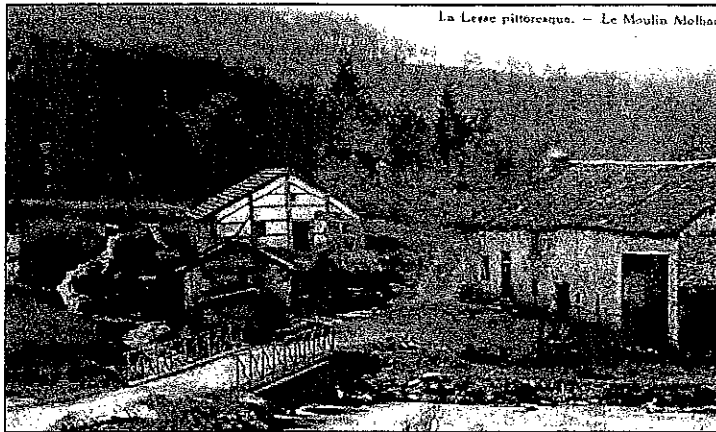
avant d'appartenir, au XIII^e siècle, à la famille de Jehan de Cons la Grandville (France) qui avait épousé la fille du seigneur de Mirwart. Lesse, avec Redu et Séchery, sera plus tard inféodé à la famille de Jehan de la Tour puis du chevalier Raus, tous proches des seigneurs de Mirwart.

Dès le XV^e siècle, Lesse et Séchery forment une seigneurie distincte de celle de Redu et sont des arrière-fiefs de Mirwart. Ces trois villages sont regroupés dans une seule communauté ou ban. La seigneurie de Lesse et Séchery est tenue simultanément par deux seigneurs (les Berlaymont et les Rubempré en 1562). Diverses familles seigneuriales se sont partagé les revenus de cette petite communauté qui fut rassemblée en 1786 sous l'autorité d'un seul seigneur : Henri-Joachim d'Hoffschmidt, seigneur de Resteigne.

Après la Révolution française, Lesse est rattaché définitivement à Redu pour former avec Séchery, Hamayde et les Boucats, une seule commune qui fusionna avec Libin en 1976.

⁵ Redu n'est pas cité dans le polyptyque. Il n'apparaît pour la première fois qu'en 1139 dans un document ecclésiastique relatif à l'organisation des Croix banales de Saint-Hubert.

VERS LE MOULIN DE MOLHAN



*Le moulin de Molhan au début du XIX^e siècle.
Ext. Aux Sources de la Lesse. Un Terroir et des Hommes
(2002-4). Photographie d'Arthur Duchêne (1871-1958).
Publication du cercle d'Histoire et de Traditions de Libin
(C.H.T.L.).*

folium), à la benoîte (*Geum urbanum*), à la valériane (*Valeriana repens*) et aux touffes de fougères femelles (*Athyrium filix-femina*). Quelques plages de mercuriale (*Mercurialis perennis*) occupent des espaces plus confidentiels.

En contrebas, des petites parcelles d'épicéas et de chênaie-charmaie s'entremêlent, créant une impression désordonnée. Ces plantations récentes occupent principalement les anciens prés de la Saint-Jean qui fournissaient un foin de qualité aux agriculteurs. Un fossé d'abîssage reste bien visible à mi-pente.

Un petit chemin conduit directement au moulin Molhan⁶. Actuellement, le site est occupé par des seconds résidents et respire la quiétude. Il n'en fut pas toujours ainsi. Jusqu'à la Révolution française, la population du ban venait y moudre son grain. De nombreuses dynasties de meuniers s'y sont installées. Dans la liste des meuniers qui ont occupé Molhan, on retrouve un certain Gérard Marée de 1602 à 1619. Notre président semble heureux d'apprendre que ses racines... se trouvent aussi en Ardenne ! C'est Joseph Libert qui fut le dernier meunier de Molhan en 1909. Il cessa ses activités au lendemain de la première guerre mondiale.

Le moulin, actuellement en ruines, fut alors acquis par un groupe de personnes qui voulaient implanter une centrale électrique un peu en aval. Les villageois, assez fiers du passé de ce site, affirment que la reine Astrid en était tombée amoureuse et avait voulu l'acheter. La transaction ne se réalisa pas mais plus tard, il fut, à l'initiative de Charles Delaite, le lieu de rendez-vous de plusieurs peintres de l'Ardenne (Heintz, Barthélémy, Raty...) qui sont venus y planter leur chevalet et traduire sur leurs toiles la magie des lieux.

VERS LE BOIS DU BÔLÈ

En amont de Molhan, la Lesse s'est aménagé une plaine alluviale plus étendue où le village primitif (à l'époque carolingienne) aurait été installé⁷.

Nous quittons le chemin du fond de la vallée pour nous élever progressivement vers le plateau (alt. 405 m). L'ambiance forestière change progressivement. À côté de belles pessières qui offrent une

⁶ Ce toponyme est à ranger à côté de Han-sur-Lesse, Ham-sur-Heure, Han-du-Han (Semois). Han signifie « une courbe dans le profil d'une rivière ».

⁷ Hypothèse souvent émise mais non étayée, ni par des fouilles, ni par des textes d'archives.

Fabrication de brosses

Pour fabriquer une brosse plate, il fallait tout d'abord faire sécher le polytric dans des séchoirs pour le débarrasser de ses « feuilles ». Les tiges étaient ensuite coupées en morceaux de 12 cm de long et réunies en faisceaux d'un cm de diamètre que l'on pliait en deux et qu'on liait au moyen d'un bout de ficelle long de 10 cm environ. Ces bouts de ficelle servaient ensuite à introduire les petits pinceaux dans les trous coniques forés dans une planchette et à les attacher deux par deux sur la partie supérieure de la brosse où des rainures étaient creusées pour les loger.

Dans la région de Saint-Hubert, les dernières brosses furent fabriquées par les habitants de Vesqueville et les pensionnaires du pénitencier de Saint-Hubert pendant la guerre de 1914-1918, période marquée par la pénurie de matériaux plus modernes pour la fabrication des brosses.

(Ext. Jules GILLARD, *La fagne et ses produits : les « mousses » d'Ardenne et leurs utilisations aux XIX^e et XX^e siècles*, Saint-Hubert d'Ardenne, cahiers d'histoire, tome v, p. 281)

régénération étonnante, de grandes parcelles de chênaies sessiliflores nous donnent une image des taillis si nombreux, jadis, en Haute-Lesse. Aisément reconnaissable à la pauvreté de sa flore et à la co-dominance de la myrtille et de la canche flexueuse, ce type de chênaie de chêne rouvre est surtout répandu sur les assises les plus pauvres de l'Ardenne à dominance grésio-quartziteuse ou schistophylladeuse. C'est le stade de dégradation ou de substitution de la hêtraie à luzule que nous rencontrerons sur le plateau.

Nous y observons quelques pieds de bourdaine, cet arbuste bien connu des tendeurs de grives. Il leur fournissait des baguettes souples ou "ployants" pour fabriquer les pièges installés en forêt. En foulant un épais tapis de mousses, nous évoquons les récoltes de polytric qui servait notamment à la fabrication d'escouvettes⁸ (petites brosses), de pinceaux, d'isolant dans les glaciers ou de joints pour les cuves à tanin ou pour les embarcations.

La chênaie traversée nous donne l'occasion d'évoquer la pratique de l'écorçage, une autre spécialité ardennaise. Les habitants avaient le droit « d'écorcer » dans leur part d'affouage. Il fallait attendre le mois de mai – à la sève montante – pour débarrasser le tronc de son écorce à l'aide d'un « pèlou ». Rassemblées en fagots, les écorces étaient acheminées vers les moulins à broyer pour en retirer le tanin utilisé dans les nombreuses petites tanneries locales.

LA HOUSSIÈRE DU BÔLÈ (MAISSIN)

Une petite incursion dans la haute futaie du Bôle nous permet de découvrir d'imposants massifs de houx⁹. Cette essence arbustive est une espèce atlantique. Elle pousse de préférence sur les sols bruns acides de nature schisto-gréseuse. La houssière de Maissin nous offre, spécialement sur le versant nord, des massifs denses et compacts d'une hauteur appréciable (7 à 8 mètres). Sa vitalité remarquable (au grand dam des forestiers !) est bien la preuve qu'il fait partie d'un écosystème naturel qui ne peut être que l'aboutissement des successions de végétations ligneuses. D'où son grand intérêt.

DU BÔLÈ AUX BOLETS

L'étymologie du Bôle n'évoque pas cette espèce de champignons à tubes mais plutôt la présence de bouleaux. Néanmoins, Arlette s'étant munie d'un panier et ayant trouvé en la personne de François un rabatteur de premier choix, les amateurs de champignons s'en sont donné à cœur joie. Les participants ont réalisé, in situ, l'effet bénéfique des pluies de ce mois d'août pourri !

Une trentaine d'espèces ont été répertoriées. Parmi les trouvailles, citons plusieurs exemplaires de *Mutinus caninus*. Ces derniers ont devancé la poussée de leurs coussins les *Phallus impudicus* toujours enfermés dans leurs « œufs ». Ils avaient élu domicile dans une haute pessière et commençaient le travail de recyclage de l'épais tapis d'aiguilles.

⁸ Ou ramonettes. Seules les tiges très résistantes étaient utilisées.

⁹ Une fiche de présentation de cet arbrisseau a été rédigée à l'intention des lecteurs des Barbouillons dans le n° 195, année 2000, p. 66.



CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

Bruno MARÉE

UN CONTRAT DE RIVIÈRE POUR LA LESSE

Depuis le 8 août 2005, Madame Noëlle DE BRABANDERE effectue son stage d'éco-conseillère pour les Naturalistes de la Haute-Lesse. Ce stage d'insertion professionnelle, d'une durée de 6 mois, constitue un élément important finalisant la formation proposée par l'Institut Eco-Conseil de Namur. L'objet du stage est l'établissement du dossier préparatoire au « Contrat de Rivière » pour la Lesse, suivant le canevas défini par le Ministère de la Région wallonne.

On sait que notre association défend depuis plusieurs années l'idée de ce Contrat de Rivière pour le bassin hydrographique de la Lesse, une des rares rivières à ne pas encore bénéficier de ce type d'initiative. Le principe même de ces Contrats de Rivières repose sur la présence d'une dynamique locale ou régionale à l'initiative du projet.

Ce seront donc les Naturalistes de la Haute-Lesse qui tenteront d'initier la démarche, en profitant de l'opportunité du stage effectué par Noëlle DE BRABANDERE, même si cela représente un investissement financier important pour une association comme la nôtre. Il s'agit évidemment de rester logique avec les objectifs exprimés par notre A.S.B.L. et le comité a jugé que le jeu en valait la chandelle...

Tous nos membres sont cordialement invités à collaborer à l'élaboration du dossier, ne fut-ce qu'en participant aux réunions de la Commission permanente de l'Environnement, au cours desquelles Noëlle DE BRABANDERE rendra régulièrement compte de l'état d'avancement de son travail.

Son objectif étant, dans une première phase, de prendre contact avec tous les intervenants concernés par la gestion de la rivière, elle lance aujourd'hui un appel afin d'obtenir les adresses de contact et les coordonnées des personnes et des entreprises, publiques ou privées, susceptibles d'être concernées par le projet : sociétés de gestion de l'eau, fédérations d'agriculteurs, organismes scientifiques, associations de naturalistes, de pêcheurs, d'animations sportives, de promotion du tourisme...¹⁰

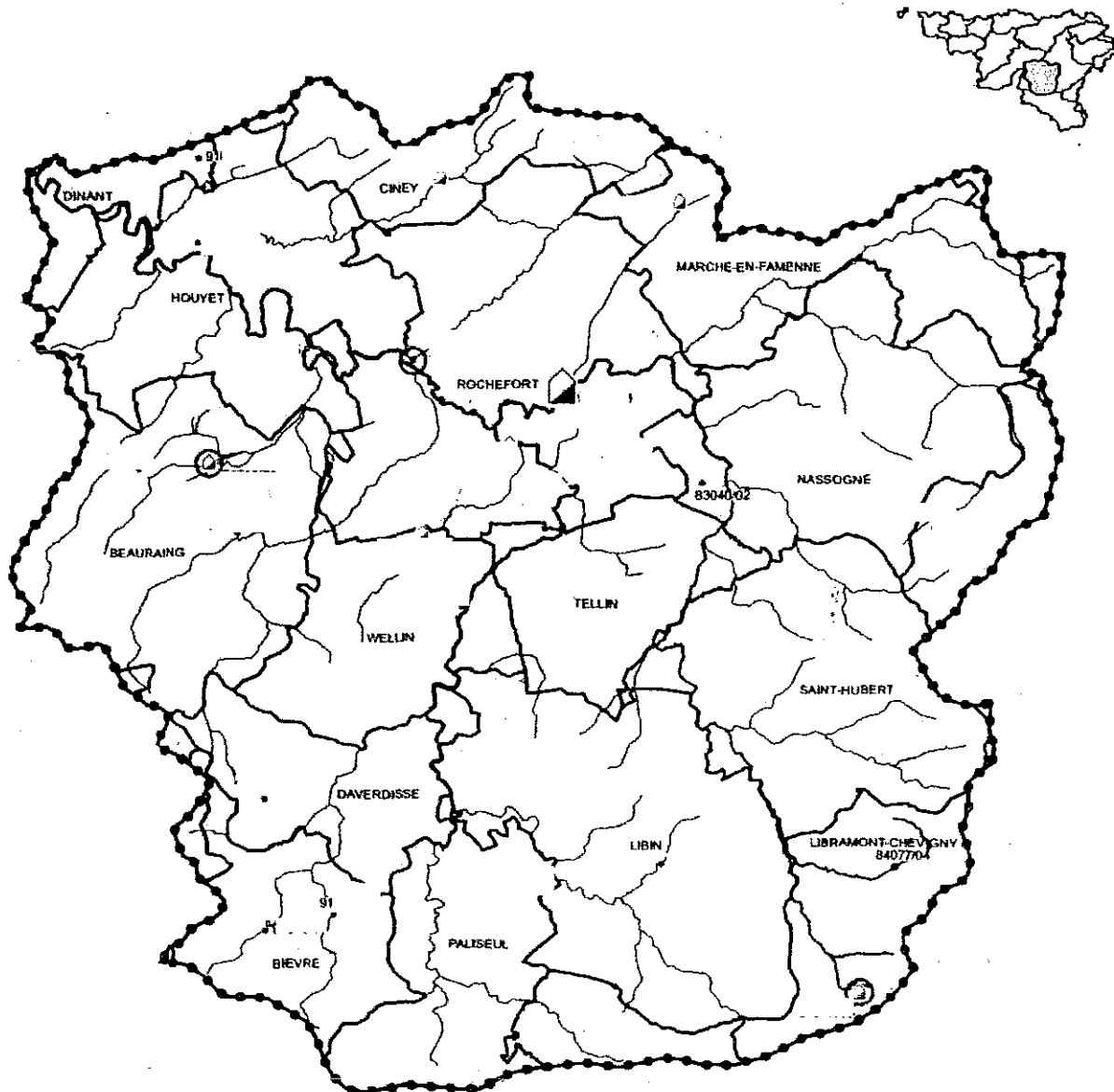
C'est donc parti pour 5 ou 6 mois de travail afin de convaincre les autorités communales et régionales, ainsi que toutes les forces vives du bassin de la Lesse, de l'opportunité et de l'intérêt d'un Contrat de Rivière pour notre rivière favorite !

Les Naturalistes de la Haute-Lesse n'en ont jamais douté.

Il s'agit maintenant de s'y mettre...

¹⁰ Pour prendre contact, téléphonez à Noëlle DE BRABANDERE : 0473 94 44 86

CARTE DU SOUS-BASSIN HYDROGRAPHIQUE DE LA LESSE



Sous-bassin hydrographique de la Lesse montrant les principales communes qui seraient concernées par le contrat rivière (carte dressée par SPGE).

GESTION CYNÉGÉTIQUE ET BIODIVERSITÉ FORESTIÈRE

Depuis bientôt deux ans, les Naturalistes de la Haute-Lesse ont entrepris une réflexion sur la gestion cynégétique et son impact sur la biodiversité forestière. Tout a commencé avec des prospections de terrain guidées par des forestiers alertés par les difficultés de mener à bien leur production de bois et sensibles aux dégradations des sous-étages de la végétation forestière. La prolifération des sangliers et les surpopulations de cervidés présentaient, sur le terrain, des impacts catastrophiques et très démonstratifs.

Des associations naturalistes, comme la nôtre, ne peuvent que se sentir interpellées par le sujet. La Commission permanente de l'Environnement cherche aujourd'hui à se positionner clairement face à cette problématique.

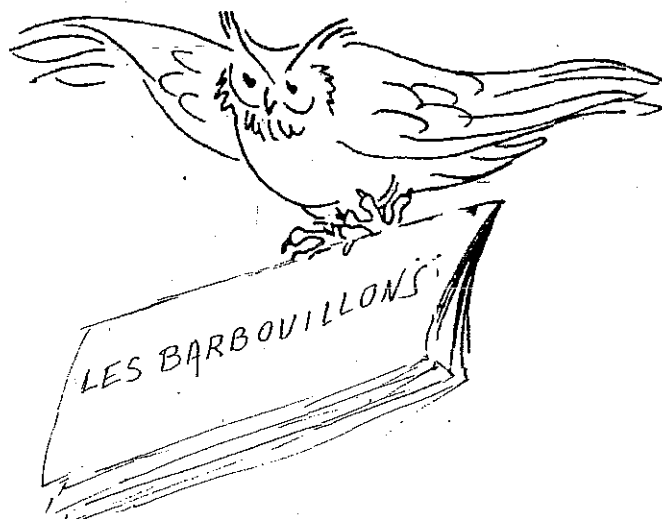
C'est dans le cadre de cette démarche qu'un certain nombre de contacts ont été pris avec différents intervenants, afin de mieux cerner le problème : ingénieurs et agents de la D.N.F., environnementalistes, responsables du Plan de Gestion Intégré de Saint-Hubert, « petits » chasseurs locaux... Il était assez logique de s'adresser également aux responsables des Conseils cynégétiques directement concernés par la gestion de la faune « chassable » dans les forêts ardennaises et, principalement, en Haute-Lesse.

C'est ainsi que fut organisée la rencontre du 22 juillet 2005, au cours de laquelle quelques membres de notre comité eurent l'occasion de poser des questions très précises au Président du Conseil cynégétique de la Haute-Lesse, Monsieur LHOIST, et à deux autres administrateurs de ce Conseil, Monsieur le Baron d'HUART et Monsieur LE HARDY DE BAULIEU.

Nous remercions ces personnes d'avoir bien voulu répondre à nos questions et, comme convenu lors de cette rencontre et afin d'informer au mieux nos membres, nous en publions ci-dessous le compte rendu. Avant parution, le texte fut soumis à l'approbation des représentants du Conseil cynégétique. Il va de soi que notre association ne cautionne en rien les idées émises dans ce texte et se réserve ultérieurement le droit de prendre position, en toute indépendance, sur son contenu. Il s'agit simplement d'une pièce supplémentaire à ajouter au puzzle complexe des responsabilités particulières concernant la gestion durable de nos forêts. Nous invitons chacun à considérer de cette manière le rapport qui suit.

La réflexion se poursuit au sein de notre association et, principalement, lors des travaux de la Commission permanente de l'Environnement ouverte à tous nos membres. Nous avons fait appel aux scientifiques attachés au Centre de Recherche de la Nature, des Forêts et du Bois, à Gembloux, afin de mieux comprendre les enjeux parfois contradictoires des gestions sylvicole et cynégétique, dans le cadre d'un plus grand respect et dans la perspective d'une gestion durable de l'écosystème forestier.

Par la voie des Barbouillons, les membres seront informés des suites éventuelles de cette demande...



GESTION CYNÉGÉTIQUE ET BIODIVERSITÉ FORESTIÈRE

Rencontre entre les Naturalistes de la Haute-Lesse (Bruno Marée, Pierre Limbourg et Jean-Claude Lebrun) et les représentants des Conseils cynégétiques (Léon Lhoist, Charles d'Huart et Charles le Hardy de Baulieu), le vendredi 22 juillet 2005 au Moulin de Tanton.

Le point de vue des chasseurs à propos de :

1. Le texte de Monsieur Jean Gilissen paru dans le Courrier de Rochefort (17.06.04) et Hebdo 2000 (02.02.05)

Ce texte est jugé tendancieux dans la mesure où l'auteur, d'une part, s'en réfère à un rapport d'expertise réalisé en 1996 – les choses ayant fortement évolué depuis lors – et, d'autre part, étend à l'ensemble du massif forestier des situations que l'on peut rencontrer localement, aux abords des aires de nourrissage par exemple.

2. Conseil cynégétique

Constitué en ASBL, le conseil cynégétique fait partie, depuis 1996, des 53 conseils agréés par la Région wallonne. Il s'inscrit dans la continuité, l'esprit et la tradition du Bloc de Wellin qui le précédait. Il couvre un territoire d'environ 10 000 ha s'étendant sur les communes de Beauraing, Wellin, Tellin, Libin et Daverdisse (environ 25 % de forêts privées et 75 % de communales). L'objectif principal est d'harmoniser la chasse des cerfs et d'établir les plans de tirs (boisés et non boisés) en veillant à respecter un équilibre entre les individus mâles et femelles et en s'assurant d'une pyramide d'âge idéale conformément à un règlement d'ordre intérieur. Notons que le conseil n'intervient pas dans la gestion des populations de chevreuils et de sangliers.

Le conseil cynégétique se compose de chasseurs et des représentants de la DNF de Neufchâteau et de Beauraing, ainsi que des chefs de cantonnement (la DNF n'a plus qu'un avis consultatif depuis 1999).

La présence de naturalistes au sein du conseil de gestion n'est pas prévue légalement. Mais il n'est pas exclu que, dans un avenir rapproché, le ministre leur confère un rôle consultatif. Les chasseurs présents n'y seraient pas opposés à condition de compter sur des personnes qui seraient soucieuses de la gestion de la faune tout autant que de la biodiversité.

2. Surpopulation de grand gibier

Les dernières statistiques font état d'une augmentation importante de la population de cervidés en Wallonie, mais aussi d'une régulation bien contrôlée, plus de 350 cerfs médaillés ont été abattus, ce qui représente 10 fois plus qu'il y a 20 ans.

Sur le territoire concerné, la densité de population d'avant 1996 a chuté considérablement et plafonne actuellement à 35-40 têtes par 1000 ha (idem à Saint-Hubert). Il est à noter que sur un massif très étendu, on peut trouver une grande disparité de concentration en fonction :

- de la composition de la forêt : espèces plus appétentes (douglas, chêne d'Amérique), fructification irrégulière...
- des regroupements en hardes, troupeaux de jeunes mâles en fin d'hiver...

- zones de plus grande quiétude (dégâts provoqués par le stress subi par les animaux suite aux intrusions des promeneurs, engins motorisés, ramassage des mues, etc.)

L'idéal serait donc de trouver un juste milieu entre la recherche d'une grande biodiversité, la pratique d'une sylviculture rentable et une densité de population de cerfs acceptable (dégâts limités), tout en sachant que les cervidés étaient au départ une espèce diurne de plaine ouverte.

En tant que sylviculteurs, les chasseurs présents remarquent que les arbres ayant subi abroustissement, écorcements et frotures sont délivrés lors des premières éclaircies et ne représentent pas une perte financière importante. Une bonne répartition des milieux ouverts et une meilleure composition des peuplements devraient créer un biotope assurant un meilleur équilibre entre la forêt et le gibier dans l'optique d'une limitation des dégâts sur les peuplements. La situation actuelle est jugée satisfaisante.

3. Plans de tir

Comme chaque année, les plans de tir déposés à Neufchâteau ont reçu l'aval de la DNF et respectent les cahiers de charges des communes. La commission chargée de régler les réclamations a été sollicitée à une seule occasion et a donné raison au Conseil Cynégétique pour le territoire concerné, malgré les difficultés d'adaptation au nouveau calendrier plus restrictif dans sa durée (diminution de 1 mois). Une seule chasse dite "administrative" a dû être organisée pour non respect du plan de tir. La chasse à l'affût et à l'approche a été privilégiée pour permettre le vieillissement des grands cerfs.

Quant aux plans de tirs à envisager pour les chevreuils et les sangliers, ils ne sont pas souhaités par les chasseurs car ils sont considérés comme trop contraignants (formalités administratives) et sans grande utilité.

4. Liste des espèces chassables

Certaines espèces devraient être reprises dans la liste des espèces chassables.

- espèces non indigènes en prolifération : cormoran, bernache du Canada, oie du Nil.
- espèces prédatrices : mustélidés (fouine, putois) en vue de protéger le "petit gibier".

5. Clôtures

Les clôtures en périphérie sont largement utilisées et protègent l'espace agricole (Dernièrement, un tribunal a étendu la responsabilité des chasseurs aux jardins et aux pelouses privées). De nouvelles clôtures ne devraient plus être installées.

6. Nourrissage

La suppression de tout nourrissage proposée par les naturalistes ne peut être acceptée. Il est indispensable et d'ailleurs toléré par la loi dans des conditions précises (du 1 janvier au 30 avril). Idéalement, l'accès en plaine permettrait de supprimer nourrissage et clôtures. Ce qui est impossible en tenant compte des exploitations agricoles voisines de la forêt.

En tant que sylviculteurs eux-mêmes, les chasseurs présents considèrent que l'équilibre "forêt-gibier" est respecté en utilisant le nourrissage dissuasif (foin et luzerne en hiver) et les gagnages en forêt. L'appâtage en vue de concentrer le cheptel en période de chasse n'est pas pratiqué dans les zones de chasse dépendant du Conseil cynégétique concerné.

Trop souvent soumis aux stress, les ongulés ne jouissent plus que de courts moments pour se nourrir. Le nourrissage artificiel peut répondre à ce besoin.

Dans ce contexte, l'enjeu économique est mis en évidence. Le gestionnaire privé doit compenser la moins-value des produits forestiers par les rapports financiers de la chasse. Les communes se trouvant dans la même situation cherchent une source de revenus complémentaires dans les locations de chasse. Une réduction des cervidés par la suppression du nourrissage mettrait en péril la pyramide des âges et compromettrait leur survie.

7. Cultures à gibier et gagnages

Ces pratiques sont considérées comme indispensables mais soumises à une réglementation (éloignement des cours d'eau, choix des espèces ...). Le sol ardennais étant trop pauvre doit être amendé (intrants) pour fournir des plantes appétantes pour les cervidés. Les cultures à gibier devraient être soigneusement localisées à l'intérieur des massifs de chasse.

8. Réintroduction

Les chasseurs présents ne se sentent pas concernés par cette pratique (les mouflons réintroduits dans la vallée de la Semois et les daims dans le domaine royal de Ciergnon).

9. Compatibilité entre la pratique de la chasse et les sites Natura 2000

Cette unité cynégétique est reprise dans son ensemble dans les sites Natura 2000. Les gestionnaires considèrent que si les grandes lignes de la gestion en cours sont respectées, ce projet peut être apprécié globalement comme positif. Ils regrettent cependant le manque de communication qui a précédé le choix des parcelles et le manque d'information sur l'évolution du projet.

L'essentiel du territoire de chasse se compose de hêtraies à luzule et de taillis. En tenant compte de l'état sanitaire de la hêtraie et du manque d'avenir des taillis, des questions se posent quant à leur développement durable (réchauffement climatique...)

Récapitulatif des questions des NHL et des réponses du Conseil cynégétique de la Haute-Lesse par la voix de son Président, Monsieur Léon LHOIST

1. Jugez-vous utile que les milieux naturalistes soient représentés au sein des conseils cynégétiques et, si oui, de quelle façon le sont-ils actuellement ?

- *Oui, s'il ne s'agit pas d'opposants systématiques et radicaux à la chasse, si la discussion est possible avec eux et s'ils ne disposent pas de pouvoir de décision.*

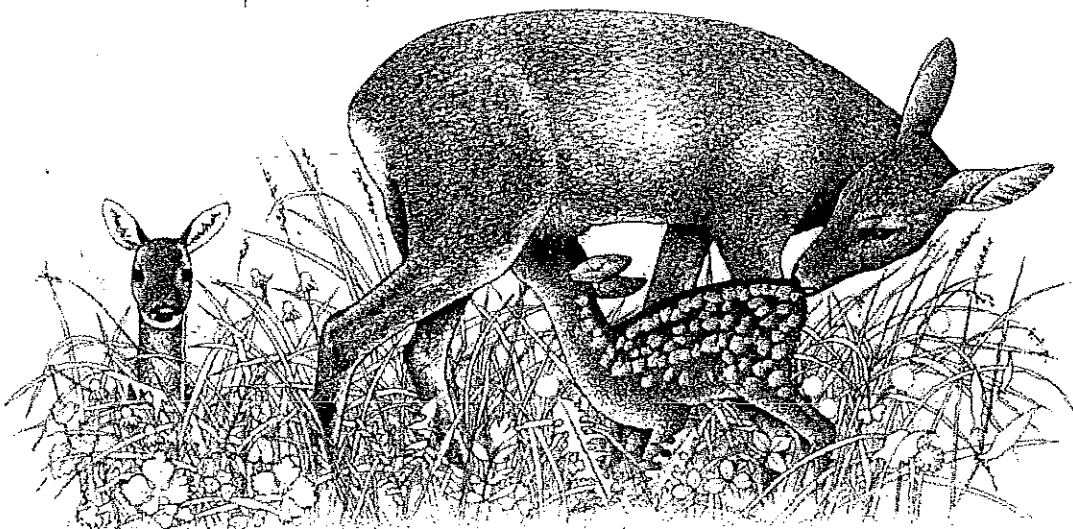
2. Considérez-vous qu'il y a, sur les territoires de chasse que vous gérez, une surpopulation de grand gibier ? ... et que cette surpopulation peut avoir un impact négatif sur le milieu ?

- *Nous avons atteint aujourd'hui une population de cervidés, estimée à 35 à 40 par 1000 ha, population qui semble parfaitement adaptée au territoire géré et qui ne présente qu'un impact négatif acceptable sur le milieu forestier.*

3. Êtes-vous satisfaits de la façon dont sont actuellement établis les plans de tir pour le cerf ? Ne faudrait-il pas envisager également des plans de tir pour le chevreuil, pour le sanglier ? Quels sont les paramètres actuellement retenus pour déterminer les plans de tir ? L'impact des populations d'ongulés sur la biodiversité forestière est-il un critère important dans cette détermination des plans de tir ?

- *La mise au point des plans de tir est le résultat d'une longue consultation des différents intervenants, dont la DNF, avant un avis d'acceptation octroyé par la Région Wallonne. Tout est fait pour que personne ne soit lésé.*

4. Êtes-vous satisfaits de l'arrêté du 17 mai 2001 fixant la liste des espèces actuellement chassables ?
 - *Non. Nous souhaiterions qu'un certain nombre d'espèces soient ajoutées à la liste parce qu'elles sont responsables, par leur surnombre, d'un certain nombre de dégâts à l'environnement : le cormoran, certains mustélidés comme la fouine et le putois, la bernache du Canada, l'oie d'Egypte ...*
5. Quel est encore, selon vous, le rôle des clôtures, à l'intérieur ou en périphérie des territoires de chasse ? Est-il envisageable, à terme, de les supprimer totalement ?
 - *Les clôtures périphériques sont indispensables pour éviter les dégâts de gibier. Il n'est pas envisageable des les supprimer. Au cas par cas, on peut envisager la chose pour les clôtures situées à l'intérieur des territoires de chasse qui protègent essentiellement les jeunes plantations.*
6. Même chose pour le nourrissage : son rôle et la possibilité de le supprimer ?
 - *Nourrissage dissuasif indispensable, tel que pratiqué aujourd'hui, pour limiter les dégâts de gibier. Nourrissage supplétif indispensable en période hivernale pour le bien-être du gibier et pour éviter également les dégâts aux forêts.*
7. Idem pour les cultures à gibier... ?
 - *Nous sommes favorables à la création de cultures intensives à destination du grand gibier au cœur des territoires de chasse. Le maïs, qui est la culture la plus nutritive par exemple et pour lequel un amendement minimum est indispensable.*
8. Idem pour l'aménagement de gagnages extensifs – non semés, non amendés... ?
 - *Oui et même pour des gagnages gérés de façon intensive avec ensemencement et amendement.*
9. Quelle est votre position en matière de réintroduction de gibier ? Que penser de la présence d'espèces non indigènes comme le mouflon ou le daim ?
 - *Toute forme de réintroduction de gibier est à proscrire. Le mouflon et le daim n'ont pas vraiment leur place dans nos régions ; mais, quand ils sont présents, rien ne justifie de vouloir les faire disparaître à tout prix.*
10. Comment envisagez-vous la compatibilité entre la pratique de la chasse et les exigences européennes pour ce qui concerne les sites Natura 2000 ?
 - *A première vue, aucun problème de compatibilité, si les objectifs réels de la directive Natura 2000, tels que décrits officiellement, sont bien ceux que l'on constatera dans les faits... Et malgré une très mauvaise présentation du projet par les responsables, entre autres à l'égard des propriétaires forestiers qui n'ont jamais été consultés.*



Le chevreuil, hôte de nos forêts. Ext. La Hulotte, n° 66



Mots-clés en caractères gras.

Toutes les revues sont disponibles et peuvent être envoyées à toutes personnes intéressées sur simple demande écrite ou téléphonique. C'est un service de l'association à ses membres.

Rédaction rubrique :

Marie-Thérèse ROMAIN

10 Coputienne à 6920 Sohier

tél : 084 / 36 77 29

REVUES NATURALISTES

AVES

Trimestriel, vol. 42/1-2 (juin 2005)

- * L'ouragan Lothar et l'avifaune forestière nicheuse (étude d'une parcelle forestière dans les Vosges du Nord)
- * Effets des dérangements sur les oiseaux d'eau en période estivale dans la réserve naturelle de la Baie de Somme
- * Aviation et oiseaux : un espace à partager
- * La Spatule blanche en migration pré-nuptiale dans l'estuaire de la Seine
- * Statut des limicoles hivernant sur le littoral Nord - Pas-de-Calais
- * Oiseaux d'eau dénombrés à la mi-janvier en France : importance des espaces protégés pour les stationnements hivernaux et tendance de 1983 à 2002
- * Les grands changements dans l'avifaune marine nicheuse française au cours du XXème siècle
- * Evolution des populations d'Autour des palombes et de Buse variable en Entre-Sambre-et-Meuse entre 1980 et 2004
- * Evolution des populations de Tétrasyre sur le plateau des Hautes-Fagnes en regard des modifications des paramètres écologiques du milieu
- * Estimation de la pression de pêche du Grand Cormoran en Meuse belge par le suivi de la dispersion matinale des individus
- * Etude par radiodépistage de la territorialité chez le Martin-pêcheur. Cas de deux mâles voisins.
- * L'alimentation de la Salangane à nid blanc au Viêt Nam
- * Données sur le régime alimentaire de la Chouette chevêche en Algérie
- * Comportement journalier du Bulbul des jardins dans deux milieux suburbains du Sahel algérois
- * Diversité des fruits charnus ornithochores du Sahel algérois
- * Notes diverses

G.E.S.T. (Groupe pour l'étude des sciences de la terre)

Bimestriel n° 132 (juillet 2005)

- * Dossier nucléaire XIV : l'Angleterre prend la relève (la recherche en 1940)
- * Un savant, une oeuvre : Julien Fraipont (paléontologie - L'Homme de Spy)



NATAGORA (AVES + RNOB)

Bimestriel n° 8 (juillet-août 2005)

- * Retours tardifs (chez les oiseaux)
- * Des hirondelles à ma fenêtre (biologie, recensement, nichoirs)
- * Très terre à terre, le hamster ? (le cousin sauvage du hamster domestique)
- * Vive la vie en ville ! (refuges naturels à Bruxelles)
- * Quelle guêpe l'a donc piqué ? (le guêpier niche désormais en Belgique)
- * Sauvons les rhinos ! (le petit rhinolophe)
- * Chaud devant... froid dans le dos (4) : de nouvelles libellules
- * Le midi au nord de la capitale : les friches, leur flore et leur faune
- * Trois bonnes raisons d'accueillir le millepertuis au jardin

NATURALISTES DE CHARLEROI (Bulletin de la Société royale des -)

Trimestriel n° 3 (juillet 2005)

- * Sortie bryologique à Roly – 17 avril
- * Insectes, mollusques et autres animaux observés lors de la sortie à Roly
- * Sortie ornithologique à La Buissière – 23 avril
- * Sortie botanique dans la région de Thuin – 8 mai
- * Sortie botanique sur la rive droite de la Sambre à Landelies – 15 mai

NATURA MOSANA (Trait d'union entre sociétés naturalistes des provinces wallonnes)

Trimestriel vol. 57/4 (oct.-nov.déc. 2004)

- * *Hieracium flagellare* : une nouvelle épervière naturalisée en Belgique

NIVEROLLE ET MOUQUET - LES CARNETS DU « BON OBS » (CNB)

Trimestriel n° 3 (2005)

- * Parc naturel régional de La Brenne (botanique et zoologie)
- * A la rencontre de la Famenne schisteuse (botanique)
- * Ornithologie à Olloy-sur-Viroin
- * Le Grèbe à cou noir
- * Extinctions : le pic à bec ivoire (Etats-Unis)
- * Ornithologie à l'île de Lesbos

REVUE VERVIETOISE D'HISTOIRE NATURELLE

Trimestriel n° 3 (été 2005)

- * Présence du blaireau dans la réserve naturelle du Rocheux
- * La troposphère, réacteur photochimique
- * Déformation scalariforme de la coquille chez *Helicella itala* et chez *Anisus albus*



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

CONTRAT DE RIVIERE DE LA HAUTE MEUSE

Trimestriel n° 40 (avril-mai-juin 2005)

- * La pêche dans tous ses états : une brochure
- * Premières opérations « Rivières propres » pour les nouvelles communes de l'extension
- * Avis du comité de rivière sur le PASH (plan d'assainissement du sous-bassin hydrographique de la Meuse amont)

INTER-ENVIRONNEMENT WALLONIE

Mensuel n° 21 (juin 2005)

- * Ecologisme radical et décroissance (démocratie et radicalité des positions en écologie)
- * Pour un modèle de société vraiment européen
- * Changements climatiques et changements des écosystèmes : même combat ?
- * Exhumons les voies vertes (préserver les chemins de promenade)
- * Les cyanures (pollution de la Sambre)
- * Pétrole : trente ans qu'on nous dit qu'il n'y en a plus que pour trente ans !

MINISTERE DE LA REGION WALLONNE (Division Générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement)

Rapports d'activité 2004

- * Services du directeur général (Direction de la coordination de l'environnement, de la coordination informatique, de la logistique)
- * Division de la nature et des forêts (Fonctions économique, écologique, culturelle et sociale, cynégétique, halieutique)
- * Office wallon des déchets (industriels, ménagers, sols, instruments économiques)
- * Division de l'eau (eaux de surface, souterraines, non navigables, taxe et redevance)
- * Centre de recherche de la nature, des forêts et du bois (nature, chasse et pêche, biologie forestière, technologie du bois)
- * Division de la police de l'environnement (axe politique, processus internes, compétences, utilisateurs)